

Année scolaire 2022-2023

Circonscription Mornant SUD

PROCES-VERBAL du 1^{er} CONSEIL d'ECOLE

ECOLE : Groupe Scolaire Claudius Fournion

Date : jeudi 20 octobre 2022

Commune : Brignais

Participants :

- Monsieur Crocfer, directeur de l'école et président du Conseil d'Ecole
- Monsieur Berard, Maire de Brignais
- Monsieur François, adjoint à l'Education, à l'animation et à la vie associative
- Mesdames Boucabeille, Gayraud et Garde (enseignantes en maternelle) ; Mesdames Albert, Andrez, Collomb-Clerc, Dutuit, Fernandez, Fournion, Foury, Zajacz et Brenot (enseignantes en élémentaire), Madame Richard (coordinatrice ULIS)
- Mesdames Mirande-Garat, Coulon, Heurtel-Brun, Mekhalfia, Derail, Pouillaude (pour les Amis de l'école) et Madame Beroud-Guelet et Monsieur Arnault (pour la FCPE)
- Mesdames Barral, Danve, Dunier-Paris, Fredout, Ramos (ATSEM de l'école)
- Monsieur Damblin, responsable du service actions éducatives
- Madame Gresse-Minodier, responsable de l'unité périscolaire

Excusés :

- Monsieur Collet, IEN de la circonscription Mornant Sud
- Mesdames Blanzat, Curé, Marshall (enseignantes en maternelle)
- Mesdames Cherblanc, Gilly et Guery (enseignantes en élémentaire)
- Mesdames Delahaye et Nekaz (les Amis de l'école)

Ordre du jour

1. Installation du nouveau conseil d'école
2. Rappels terminologiques et fonctionnement du conseil d'école
3. Approbation du P.V. du conseil d'école du 7 juin 2022
4. Dates des conseils d'école
5. Présentation de l'équipe enseignante
6. Le règlement intérieur : Révision et vote
7. La restauration, le périscolaire et l'étude
8. La M.J.C.
9. Travaux et équipements des locaux
10. Fonctionnement de l'école
11. Budget O.C.C.E.
12. Sécurité

Procès-Verbal

Secrétaire de séance : Mme Sophie Coulon (Amis de l'Ecole)

1. Installation du nouveau conseil d'école

L'élection des représentants de parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 7 octobre 2022. Cette année, 14 parents se sont portés candidats pour les Amis de l'école et 4 pour la FCPE, soit un total de 18 parents pour 15 sièges de titulaires. Il y a eu 12 élus titulaires les Amis de l'école et 3 élus titulaires FCPE.

Avec 243 votants pour 548 inscrits et 19 bulletins blancs ou nuls, le taux de participation était de 44,34%. Pour rappel l'année précédente il y avait eu 211 votants pour 520 inscrits soit une participation de 40,6%.

2. Rappels terminologiques et fonctionnement du conseil d'école

Le groupe scolaire Claudius Fournion est une école primaire, regroupant les classes de maternelle (de la Petite Section à la Grande Section) et de l'élémentaire (du CP au CM2). Lorsqu'on parle de l'école primaire, on parle donc des 15 classes + le dispositif ULIS qui constituent actuellement l'école.

Le dispositif ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) permet un rattachement des élèves à une classe de référence et un regroupement pour des apprentissages différenciés adaptés aux handicaps.

Le conseil d'école est composé du directeur et de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves, du Maire et un conseiller municipal, de l'inspecteur de l'Education Nationale (IEN), d'un membre du réseau d'aide et du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN). En fonction des sujets abordés, d'autres personnes peuvent assister ou être invitées par le directeur, après avis du conseil d'école, pour être consultées.

Son rôle est d'aborder les différents sujets relatifs à l'Ecole en général afin d'essayer de trouver des solutions pour améliorer son fonctionnement.

3. Approbation du P.V. du conseil d'école du 7 juin 2022

Les amis de l'école n'approuvent pas les résultats du vote du point 6 du compte-rendu compte tenu que ce vote n'avait pas été mis à l'ordre du jour du conseil d'école et que l'association n'a pas pu se concerter en amont avec ses adhérents afin de voter d'une seule voix.

Monsieur Crocfer rappelle deux choses :

- Lors du conseil d'école du 7 février, quand le projet de MJC a été évoqué, il a dit que s'il se concrétisait, le conseil d'école, au regard du code de l'Education, devrait donner un avis quant à l'utilisation des locaux scolaires. Cette information a été consignée dans le P.V. dudit conseil d'école.
- Lors de la réunion du 7 avril organisée par la mairie pour présenter la mise en place de la MJC à l'école Claudius Fournion, Monsieur François nous a informés que la municipalité souhaitait qu'elle commence ses activités en septembre. Monsieur Crocfer a dit que, de ce fait, le conseil d'école donnerait son avis sur l'utilisation des locaux lors du conseil d'école du mois de juin.

Au regard de ces deux éléments, Monsieur Crocfer en mettant la MJC à l'ordre du jour du conseil d'école du 7 juin a pensé que c'était évident qu'il y aurait ce vote. Pour lui, c'était de l'ordre de l'implicite.

4. Dates des conseils d'école

Les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes à l'école :

- Lundi 27 février 2023 à 18 h 00
- Mardi 13 juin 2023 à 18 h 00

5. Présentation de l'équipe enseignante

▪ Maternelle 5 classes - 6 enseignants et 5 ATSEM

PS : Mme Gayraud (3j) / Mme Marshall (1j) et Mme Barral

PS/MS : Mme Boucabeille et Mme Danve

MS : Mme Garde et Mme Dunier-Paris

GSB : Mme Blanzat (3j) / Mme Marshall (1j) et Mme Fredout

GSC : Mme Curé et Mme Ramos

▪ **Elémentaire 10 classes, 1 dispositif Ulis - 14 enseignants**

CPD : Mme Dutuit

CPA : Mme Andrez

CP/CE1 : Mme Foury

CE1C : Mme Cherblanc (1j) / Mme Collomb-Clerc (3j)

CE2A : Mme Albert

CE2F : Mme Fournier

CM1F : Mme Fernandez

CM1Z : Mme Zajacz

CM2B : M. Brenot

CM2G : Mme Gilly

ULIS : Mme Richard

6. Le règlement intérieur : Révision et vote

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur. Il est donc reconduit en l'état.

7. La restauration, le périscolaire et l'étude

▪ **Restauration**

Le nombre d'enfants inscrits sur le temps méridien comprenant la restauration continue à augmenter. Monsieur Damblin précise que malgré la dynamique globale d'augmentation des effectifs du périscolaire sur la commune (+8%) et notamment sur le temps méridien, le taux de remplissage est inférieur à la moyenne. La mairie veut que les conditions pour manger soient agréables. De ce fait, il y a nécessité de faire trois services pour les élémentaires. Depuis que cinquante enfants (deux classes de CM2) vont manger au lycée Gustave Eiffel, les conditions pour manger au sein du restaurant de l'école sont meilleures qu'avant le confinement. L'organisation mise en place prévoit des réajustements réguliers afin de faire tourner les classes sur les trois services et veille à ne pas faire manger les élèves trop rapidement.

Pour les maternelles il y a deux services. Un premier vers 11h45 (PS et une classe GS) et un second à 12h30 (MS et une classe GS).

▪ **Périscolaire**

Le périscolaire du soir se compose de trois créneaux : 16h30-17h30 (Soir 1), 17h30-18h (Soir 2) et 18h-18h30 (Soir 3). Le troisième créneau avait été ouvert l'année scolaire précédente et on constate l'effectif moyen suivant :

- Année scolaire 2021-2022 : 18 enfants d'élémentaire et 8 de maternelle,

- Septembre 2022 : 17 enfants d'élémentaire et 5 de maternelle.

Pour rappel, une dérogation est nécessaire pour l'inscription des PS de maternelle sur les créneaux Soir 2 et Soir 3. Chaque demande de dérogation est étudiée au cas par cas. Le périscolaire est un service disponible mais déconseillé pour les petits en raison de l'amplitude de leur journée.

▪ **Etudes**

Le fonctionnement s'est amélioré depuis l'an dernier. En effet, comme il y a plus d'enseignants, il y a plus d'études dirigées. Les enseignants précisent qu'il y a un réel dialogue et partenariat avec Madame Jarousse qui dirige les études, permettant une régulation au jour le jour afin que les études fonctionnent bien.

8. La MJC

Monsieur Bérard fait un rappel sur l'origine de la M.J.C. Même si les activités associatives sont nombreuses à Brignais, il manque d'activités pour les jeunes et les adolescents les mercredis et

pendant les vacances. La municipalité voulait donc qu'il y ait une offre plus importante compte tenu que le centre social ne pouvait pas augmenter sa capacité.

La création d'une M.J.C. gérant un A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) semblait être la solution. Une étude a donc été menée à partir de septembre 2021 pour évaluer la faisabilité du projet et la question de la structure d'accueil s'est posée dès le début de l'année 2022. Il s'est avéré que seuls les espaces communs utilisés par le périscolaire au sein de l'école Claudius Fournion ont été identifiés comme adaptés pour la tranche d'âge relevant de l'école primaire.

Actuellement, il y a une moyenne de fréquentation de 33 enfants pour un nombre maximal de 36 places. On note la participation d'enfants de toutes les écoles publiques et de l'école privée de la commune et une offre permettant des inscriptions à la journée, demi-journée, avec ou sans repas. On a donc une offre qui correspond à un réel besoin.

Afin de proposer des activités variées, la municipalité a demandé à la M.J.C. de travailler en étroite collaboration avec les différentes structures existantes. A noter que le conseil d'administration de la M.J.C. est composé de représentants des différentes structures de la commune (centre social, associations...).

Monsieur Crofer remonte des problèmes constatés concernant l'entretien des locaux après l'utilisation par la M.J.C. avec un manque de propreté dans les salles d'évolution et toilettes à la reprise de l'école le jeudi matin.

Les parents demandent s'il est prévu de dédier un local propre à la M.J.C. Monsieur Bérard répond que la création d'une structure n'est pas budgétée sur ce mandat. Cependant un audit a été lancé des bâtiments de la commune avec les problématiques d'usages et au regard des nouveaux besoins. L'accueil des petits restera donc sur l'école Claudius Fournion pour les deux, trois prochaines années au minimum.

Le lien entre la progression du nombre de logements et la démographie est difficile à établir pour la commune. Monsieur Damblin informe qu'une étude sur la prospective scolaire pour les cinq prochaines années a été réalisée et sera mise à jour tous les ans pour voir l'évolution des scénarios. L'étude permet de croiser des données de différents types (immobilier, urbanisme, état civil...). A noter que pour la rentrée 2022-2023 il y a eu une ouverture de classe sur l'école Jean Moulin. La commune compte cinquante élèves de plus en élémentaire et trente élèves de moins en maternelle dans les écoles publiques. L'école privée Saint Clair a également eu une baisse d'effectif en maternelle avec 15 élèves de moins. Pour la première année, les assistantes maternelles de la commune n'étaient pas saturées à la rentrée, il restait des places en temps complet.

9. Travaux et équipements des locaux

▪ Travaux, aménagements

Bilan des demandes pour l'année 2022

- Local EPS : installé pour l'élémentaire.
- Local vélo maternelle et local matériel périscolaire : Grâce à l'installation de la MJC dans les locaux ces deux locaux supplémentaires ont été installés. Le local existant à côté des sanitaires maternelles est désormais partagé entre la MJC et le périscolaire. Ces aménagements ont permis un gain de place dans les salles d'évolution et une gestion plus simple pour le rangement du périscolaire.
- Peinture : Les classes de Mesdames Garde et Blanzat ont été repeintes.
- Couverture des bacs à sable : une réhausse a été installée et l'élastique changé mais cela ne suffit pas. La mairie réfléchit à investir dans des bacs à sable plus hauts avec rebords permettant de s'asseoir avec couverture intégrée et éventuellement un parasol.
- Réfection du toit : la municipalité voulait profiter de la réparation des fuites pour refaire l'isolation. Malheureusement, l'étude technique a montré que ce n'était pas possible car certains endroits des bacs aciers de la toiture ne peuvent pas supporter de charge supplémentaire. Les travaux d'isolation demandent donc une réflexion plus importante et des travaux structurels plus lourds. La mairie a donc décidé de faire marche arrière et de ne gérer que l'urgence des fuites. De ce fait,

des travaux vont commencer pendant les vacances d'automne. Un budget de 100 000 € avait été voté pour la première tranche l'année dernière et peut donc être utilisé. Les parents s'inquiètent pour la sécurité et sur le taux d'humidité dans les classes (dalles de plafond régulièrement changées car remplies d'eau, fuites dans les classes nécessitant l'installation de seaux récupérateurs, traces d'humidité au plafond et sur les murs).

Demandses pour l'année 2023

- Peinture de deux classes : il s'agira des classes de Mesdames Cherblanc et Andrez.
- Mise en place d'une tonnelle rigide (comme celle des stations de lavage) au-dessus des bacs à sable. Cette demande va dépendre des nouveaux bacs à sable envisagés par la mairie.
- Installation de bacs de jardinage supplémentaires et de récupérateurs d'eau.
- Changement du système d'alarme incendie (50 000 €) : Monsieur Damblin nous informe de ce changement en raison de l'arrêt de la fourniture de pièces détachées par le fournisseur ne permettant pas de réparations.
- Création d'une rigole d'évacuation d'eau au niveau du moteur du portail électrique.

Chauffage

Monsieur Damblin rassure les parents en informant qu'il n'y a pas de restrictions prévues pour les écoles primaires. Les classes maternelles continueront à être chauffées à 21° et les élémentaires à 20°. Les restrictions concernent les gymnases qui passeront de 18° à 16° et les Dojo et vestiaires qui passeront de 20° à 19°.

Les enseignantes signalent que certains radiateurs ne fonctionnent pas et remonteront ces informations au directeur afin que des demandes de travaux puissent être soumises aux services techniques.

Il est dans l'intérêt de tous de contribuer aux économies d'énergie en étant vigilant sur la fermeture des portes pour éviter les courants d'air. Des enseignantes ont relevé des problèmes de joints de portes et fenêtres qui doivent également être remontés au directeur.

Chaleur dans les classes en été

Comme évoqué lors du point sur les travaux, la mairie avait prévu de refaire l'isolation de la toiture mais cela n'est pas possible en l'état actuel. Des études supplémentaires vont être menées. La mairie a décidé d'équiper chaque classe de deux ventilateurs.

Certaines classes sont montées à 34° avant les grandes vacances et 31° ont été constatés au mois de septembre. Les enseignantes des classes les plus exposées au soleil émettent l'idée d'installer des volets. Mme Richard indique que le problème de fortes chaleurs déclenche des réactions pour certains élèves du dispositif ULIS.

La question de la végétalisation de la cour pour supprimer les ilots de chaleur est posée de nouveau par les parents d'élèves. Monsieur Berard informe que dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement de l'école Jean Moulin la même question s'est posée et la cour va être transformée. Il a été demandé à la société en charge de ces travaux de faire une estimation pour Claudius Fournion qui s'élève à 1.2 millions (130€/m²). Ce projet n'est pas prévu sur le mandat en cours mais des aménagements s'intégrant dans un projet à plus long terme peuvent être pensés.

Parking vélos et trottinettes enfants

De plus en plus d'enfants viennent à vélo ou trottinette à l'école. C'est une bonne chose mais le parking actuel est saturé. Il est proposé d'en installer un à l'extérieur qui serait réservé aux plus grands car ils sont capables d'utiliser un antivol. La mairie est d'accord sur le principe d'agrandir l'aménagement et prend le point.

▪ **Equipement, mobilier**

Bilan des demandes d'investissement pour l'année 2022

- Mobilier de maternelle : du mobilier pour la classe de Madame Gayraud avait été demandé et a été acheté.
- Installation d'un VPI en maternelle : la demande pour la classe de Madame Blanzat (GS) a été refusée par le conseil municipal pour des raisons de coût. En juin, Monsieur Crocfer a demandé de basculer la somme demandée sur le budget fonctionnement pour financer l'activité poney mais n'a pas eu de confirmation. Monsieur Damblin confirme que cela a été validé par le conseil municipal et que la somme sera bientôt versée sur le compte de l'OCCE.
- Changement de VPI en élémentaire : dans le cadre du plan numérique initié par le ministère la mairie a annoncé le changement de 4 VPI en élémentaire. Lors du conseil d'école du 7 juin, l'équipe enseignante a demandé que ces 4 VPI soient donnés à l'école qui prendrait en charge l'installation et la maintenance. Cette demande a été refusée par la mairie sans information de la destination de ce matériel. Monsieur Crocfer va reposer la question à Monsieur Bérard.
- Demandes pour l'élémentaire : les demandes portaient sur un tableau blanc mobile, des meubles pour ranger le papier dans l'atelier de l'étage, du mobilier pour différentes classes et du matériel E.P.S. Il reste la commande E.P.S. qui était en attente de l'installation d'étagères dans le local E.P.S.

Demandes pour l'année 2023

- Maternelle : achat de meubles pour l'ensemble des classes afin d'améliorer l'occupation de l'espace.
- Élémentaire : achat de mobilier pour différentes classes afin d'en faire des classes flexibles et du matériel E.P.S.

Ces demandes n'ont pas encore été traitées par la mairie.

Utilisation du Briscope pour les spectacles de l'école

Le 26 mai, Monsieur Crocfer a eu la surprise de recevoir un devis pour la régie intervenant lors des spectacles des 16 et 24 juin. Ce devis s'élevait à 708 €. L'équipe enseignante aurait aimé être informée plus tôt de cette dépense. Cette somme s'ajoute aux frais de sécurité qui sont de 223.20 €. Le coût total est donc de 931,20 € pour les deux soirées. Pour l'instant, aucune relance n'a été reçue. La mairie va-t-elle prendre en charge ce coût ? Sera-t-il similaire l'année prochaine ? La réponse est importante car elle remet en cause la présentation de spectacles compte tenu de l'évolution du budget à allouer, au détriment d'autres sorties scolaires.

10. Fonctionnement de l'école

▪ **Les effectifs**

L'école compte actuellement 389 élèves inscrits : 128 maternels pour 5 classes (moyenne : 25,6 élèves/classe) et 261 élémentaires pour 10 classes (moyenne : 26,1 élèves/classe). Il y a 8 élèves dans le dispositif ULIS. Deux sont inclus en CE1, deux en CE1, un en CM1 et trois en CM2.

En maternelle, le prévisionnel pour la rentrée 2023 est à 132 élèves pour un seuil de fermeture de classe à 116. Le risque de fermeture en maternelle à la rentrée prochaine s'éloigne mais il va dépendre du nombre réel d'élèves de petite section qui s'inscriront. En effet, cette année, le prévisionnel des petits étaient de 45 et il n'y a eu que 33 inscriptions. Pour l'année prochaine, il est de 54 mais s'il y a moins de 38 inscriptions, il y a un risque de fermeture de classe.

En élémentaire, le seuil de fermeture est à 234 et le prévisionnel s'établit à 256. Mais, avec les chiffres actuels, la fermeture de la 10ème classe est toujours d'actualité pour la rentrée scolaire 2025. Pour garder la 10ème classe, il faut au moins 141 élèves en maternelle.

▪ **Le projet d'école**

L'équipe enseignante a défini les axes prioritaires de ce nouveau projet d'école : développer des outils communs (parcours maternel), développer ses capacités à être élève (parcours élémentaire), améliorer le respect d'autrui et mise en place d'un parcours santé pour l'ensemble de l'école.

Cette année, en maternelle, le travail portera sur la mise en place d'une progression en mathématiques. En élémentaire, l'axe « être élève » sera abordé par l'intermédiaire de l'activité « théâtre d'improvisation » et un travail sur la relaxation.

L'ensemble de l'école va commencer à réfléchir à une programmation pour la mise en place du parcours de santé. Pour cela, un travail sur les compétences psychosociales va être mené avec l'I.R.E.P.S. (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé).

▪ **Actions menées dans l'école cette année**

- Toutes les classes vont assister à au moins deux spectacles au Briscope. Ces deux spectacles sont financés par la mairie. Les spectacles supplémentaires sont financés par la coopérative scolaire ou par une participation des parents.
- Toutes les classes à partir de la grande section bénéficient d'une séance de musique également financée par la mairie.
- Comme tous les ans, les classes de GS, CP, CE1 et CM2 bénéficient d'un cycle de 10 séances de natation à l'Aquagaron.
- Dans le cadre du festival de la bulle d'or, les grandes sections de Madame Curé et les deux classes de CP vont participer à un atelier dessin « animaux » les 12 et 13 novembre.
- L'association lire et faire lire intervient auprès des classes de GS et de CP.

Maternelle

- La semaine du goût : les cinq classes y ont participé la semaine dernière et avaient choisi pour thème les couleurs.
- La Grande Lessive : les cinq classes de maternelle y ont participé avant les vacances de la Toussaint et leurs productions ont été affichées sur les grilles de l'école. Elles ont été rejointes par les classes de Mesdames Collomb-Clerc et Foury.
- Un travail sur l'alimentation est prévu avec une diététicienne.
- Une exposition et un travail sur les dangers domestiques aura lieu dans le courant de l'année.

Elémentaire

- Une intervention sur les dents a eu lieu la semaine dernière pour les classes de CP et CE1.
- Les CE2 auront une intervention de la SMAGGA sur l'eau à travers les âges, les CM1 et les CM2 sur la gestion de l'eau.
- Un cycle Volley-ball est prévu pour les CE2 et les CM1.
- Une partie des classes participe au Prix des incorruptibles (CP, CE1, CE2 et CM1).
- Cette semaine, les CM1 et les CM2 ont voté pour élire leurs représentants au CMJ (Conseil Municipal Junior).
- Le 8 novembre, les CM2 participeront à la cérémonie du 11 novembre.
- L'ensemble des classes participera à un cross fin novembre organisé par les enseignantes. Il y aura un 2ème cross au printemps. En parallèle, le Fournion d'or sera remis en place. Un classement aura lieu intégrant les résultats de ces deux épreuves et servira de record à battre pour les années suivantes.
- Une intervenante va mener une séance de cogito-brain dans toutes les classes cette semaine et à la rentrée des vacances d'automne. Ce travail sera ensuite poursuivi par les enseignantes. Cette activité prend toute sa place dans l'axe prioritaire du projet d'école intitulé « apprendre à être élève ».

B.C.D. :

Les parents demandent si la BCD va reprendre son fonctionnement. Les enseignants y ont réfléchi mais il faut d'abord la ranger correctement. Les parents d'élèves nous informent que les deux parents qui gèrent la bibliothèque sont à la recherche d'autres volontaires. Un mot va être envoyé aux familles en ce sens.

Classes de découverte :

Des enseignantes sont en réflexion pour relancer des journées découvertes sans nuitée. Les parents savent que les enseignants sont libres de décider d'organiser des classes de découverte et tiennent à les informer qu'ils sont prêts à les aider à la mise en place si nécessaire.

11. Budget

- **La coopérative scolaire** - bilan financier de l'année dernière
Malgré la situation particulière, les classes ont pu organiser des actions en faveur des enfants. L'an dernier, en maternelle, 10 147 € ont été dépensés pour des activités éducatives. En élémentaire, le budget des activités éducatives était de 14 888 €.

12. Sécurité

- **Registre de santé et de sécurité au travail**
Il consigne les observations et les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Son objectif est de prévenir le plus efficacement possible les risques d'accidents des élèves et des personnels. Ce registre se remplit maintenant numériquement. Les signalements peuvent être faits par tout personnel ou parent d'élève de l'école, en s'adressant au directeur d'école qui remet le registre, rappelle son fonctionnement et enregistre la fiche. Toute fiche renseignée doit être enregistrée et archivée dans le classeur. Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes : un risque éventuel, un accident ou un incident vu ou vécu, un dysfonctionnement ou le non-fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité, toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général, ...).
Si le signalement relève des compétences du directeur, celui-ci prend les mesures nécessaires. Dans le cas contraire, il saisit, selon le cas, l'I.E.N. ou le Maire, propriétaire des locaux.
- **Exercice incendie**
Il a eu lieu le 7 octobre et tout s'est bien passé. Il a toutefois permis de constater une défaillance sur la centrale dont la réparation est prévue au budget.
- **Les P.P.M.S.**
Un exercice intrusion a été réalisé le 20 octobre. Il a permis d'identifier plusieurs points à faire remonter. Les agents d'entretien et de restauration n'ont pas de balise et ne sont donc pas prévenus. Nous avons un groupe d'élèves de maternelle avec des intervenants de lire et faire lire en BCD et, eux non plus n'avaient pas de balise. De même qu'une orthophoniste présente au sein de l'école pour intervenir auprès d'un élève du dispositif ULIS. Une classe était dans la salle d'évolution où il est très difficile d'y faire l'obscurité. En effet, les rideaux ne sont pas faciles à manipuler et ceux donnant sur le couloir ne se ferment pas ou sont cassés.
L'exercice PPMS risques majeurs est prévu le 16 décembre.

Sophie Coulon (Amis de l'École)
Secrétaire de séance

Yves Crocfer
Directeur de l'école et Président de séance

A Brignais, le 20/10/2022